

Image not found or type unknown



inaptitude sans reclassement et reprise des versements du salaire

Par **akira592**, le **30/01/2024** à **02:24**

bonjour, je suis actuellement en attente de [reclassement](#) pour [inaptitude](#) professionnelle, et je me dirige certainement vers un [licenciement](#), cela fait 1 mois et demi que j'attends le retour de mon employeur concernant ce reclassement, la reprise du versement du [salaire](#) est donc obligatoire, je voulais savoir, car habituellement je travaillais en équipe 3x8, et mes rnsalaire étaient différents selon que je fasse de nuit dans ce mois ou rnpas, comment sera claculé mon salaire. rnrnmerci de vos réponse